



**PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU 10 mars 2023**

La séance est ouverte à 18h05. M. le Maire constate que les conseillers ont été invités par écrit **le 3 mars 2023**

A l'ouverture de la séance sont présents : **Gérard HALTER**, Maire, Mesdames et Messieurs NAUDIN Pierre, SCHULZ André, adjoints au Maire, SCHOSSIG Arnaud, KERN Simone, ROTH Marie-Claude, BECKER Gérard, conseillers élus le 15 mars 2020.

Sont absents : Mme MESSER Valérie ayant donné procuration à M. HALTER Gérard  
M. BALTZER Jean-Michel,  
M. WENDLING Sébastien  
M. WEESS Julien,  
Mme DUDT Christine  
Mme BECKER Noémie

**VU** que la moitié des membres est présente, le Conseil Municipal a qualité de délibération valide.  
Il désigne en son sein comme secrétaire de séance **Mme KERN Simone**

**ORDRE DU JOUR**

- 2023-02-01°) Désignation du secrétaire de séance
- 2023-02-02°) Approbation du procès-verbal du 9 février 2023
- 2023-02-03°) Remplacement Tableau Blanc Interactif RPIC
- 2023-02-04°) Achat tapis église protestante
- 2023-02-05°) Demande subvention
- 2023-02-06°) Divers et information

**2023-02-01°) Désignation du secrétaire de séance :**  
**Mme KERN Simone** est désignée comme secrétaire de séance.  
**APPROUVE A L'UNANIMITE**

**2023-02-02°) Approbation du procès-verbal du 9 février 2023 :**  
Le procès-verbal du Conseil Municipal du 9 février 2023 **est approuvé à l'UNANIMITE.**

**2023-02-03°) Remplacement Tableau Blanc Interactif RPIC :**

M. Le Maire expose qu'il est nécessaire d'acheter un nouvel équipement numérique pour une des classes du RPIC, en remplacement de celui actuellement en place qui ne fonctionne plus et qui avait été financé par la commune. Considérant que la commune d'Obermodern a intégralement financé les équipements installés dans les 3 autres classes, M. Le Maire propose de prendre en charge cet investissement.

Un point sera fait cet été avec les maires des autres communes membres du RPIC OZKB pour la répartition des futures dépenses d'investissement liées au RPIC.

Il présente le devis adressé par la Sté SIE pour la fourniture, l'installation et 2 h de formation dédiées, d'un écran interactif tactile PROMETHEAN TITANIUM 75nn pour un montant de 2.449,-€ HT.

**Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE**

- De retenir la proposition de la Sté SIE pour l'achat d'un écran tactile interactif pour une des classes du RPIC au prix de 2.449,-€ HT
- D'imputer la dépense au chapitre 21

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

### **2023-02-04°) Achat tapis église protestante :**

M. Le Maire expose que suite aux travaux de réfection intérieurs de l'église protestante, il y a nécessité de procéder à l'achat d'un nouveau tapis sur mesure pour l'allée centrale d'une longueur de plus de 16 M. la paroisse protestante participerait aux frais d'achat de ce type à hauteur de 85% du montant HT (soit montant total HT, déduction faite d'une subvention de la commune de 15%).

M. Le Maire présente le devis de la Sté ABRY ARNOLD de VENDENHEIM d'un montant de 2.865,79 € HT

#### ***Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE***

- De retenir la proposition de la Sté ABRY ARNOLD de VENDENHEIM pour un nouveau tapis à destination de l'allée centrale de l'église protestante pour un montant de 2.865,79 € HT
- De solliciter une participation de la paroisse protestante pour cet achat, équivalente à 85% du montant HT
- D'autoriser M. Le Maire à signer tout document relatif à cet achat
- D'imputer la dépense au chapitre 21 du BP 2023

#### **APPROUVE A L'UNANIMITE**

### **2023-02-05°) Demande subvention - Association des Maires du Bas-Rhin (AMF67) :**

M. Le Maire présente la demande de cotisation d'un montant de 174,04€ due pour l'année 2023 à l'Association des Maires du Département du Bas-Rhin, englobant l'affiliation à l'Association des Maires de France et l'abonnement à la revue « Maires de France ».

#### ***Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE***

- d'autoriser le mandatement de la cotisation d'un montant de 174,04 € pour l'année 2023
- d'imputer la dépense au compte 6574

#### **APPROUVE A L'UNANIMITE**

### **2023-02-06°) Divers et information :**

Cabane à livres : M. Le Maire expose que M. MUNSCH Patrick, agent technique, finalise l'adaptation d'une armoire double porte en « cabane à livres » qui sera prochainement installée sous l'abri bus juste à côté de l'ancien bâtiment école. Une information sera faite à la population une fois le meuble terminé et installé. Chacun sera ainsi libre de déposer un ou des livres qu'il souhaite faire découvrir, de venir prendre un livre, voire plusieurs et de le remettre mais aussi de le garder s'il a particulièrement apprécié l'ouvrage !

Ateliers Séniors : Le service séniors de la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre, a proposé aux communes, un choix très varié quant à l'accueil de plusieurs ateliers à destination des plus de 55 ans. Pour ce printemps, Kirrwiller a opté pour 2 ateliers de 2 heures sur la thématique « "Pour votre cœur, bouger plus" en partenariat avec la Mutualité Française Grand Est avec pour objectif de sensibiliser les usagers aux bienfaits de l'activité physique dans la prévention des maladies chroniques, prendre conscience de son niveau d'activité physique et faire évoluer ses habitudes au quotidien. Atelier mêlant apports théoriques et pratiques. Les ateliers se dérouleront dans la salle de motricité à côté de la mairie, les jeudis 27 avril et 4 mai 2023, de 9h à 11h. L'information sera diffusée par le secrétariat.

Formation défibrillateur : Mme ROTH rappelle que la formation à l'utilisation du défibrillateur prévue lors de son installation, n'a jamais été organisée par Cardia Pulse. M. Le Maire confirme, et précise qu'il reprendra contact avec l'entreprise pour que cette formation soit organisée.

La séance est levée à 18h30